

PV du CA 24 du juin 2021 – Lycée Gaston Monnerville - KOUROU

17h salle de réunion

Le quorum étant atteint avec 16 membres, le Président ouvre la séance à 17h07

Le secrétaire de séance est Monsieur VIGOUREUX, représentant des parents d'élèves

Ordre du jour

Affaires administratives

- Approbation du PV du CA du 11 mars 2021

Affaires financières

- Contrats et conventions

Affaires pédagogiques

- Projets de sorties et voyages 2021/2022

PJ envoyées avec la convocation :

- ✓ PV du CA du 11 mars 2021
- ✓ Programme prévisionnel des sorties 2021-2022

Questions diverses (dans l'ordre d'arrivée)

Déposées par les enseignants

Peut-on connaître le nombre d'élèves (s'il y en a) qui n'ont pas pu obtenir une affectation dans la filière technologique ou dans les spécialités correspondant à leur 1er vœu d'orientation validé par le Conseil de Classe ?

Peut-on ventiler ce résultat selon les voies et filières (refus en STI2D, ST2S... spécialité A, B, C....) ?

Ce nombre est-il en augmentation ou en diminution par rapport aux années précédentes ?

Quels sont les procédures et les indicateurs mis en place pour assurer le suivi de cette problématique sur les années à venir ?

Déposées par l'Association des parents d'élèves « LGM, un avenir pour tous »

Les parents s'inquiètent de la liste des ouvrages de la classe 1ere STL qui n'apparaît sur les listes fournies.

Pourquoi ne pas publier sur le site du lycée les pv de séances validées ?

Avez-vous un retour sur la Programmation Neuro Linguiste ?

Envoyées à l'association des parents d'élèves par Madame Commode, parent d'élève

1° Il a été dit par l'administration que les parents des élèves germanistes avaient été informés, or ce n'est pas le cas, comment pouvez vous expliquer ce manque de concertation, communication auprès des familles intéressées? Mail envoyé pour les informer en date du 15 juin, après plusieurs courriers de leur part (ils l'ont su en ouvrant le dossier d'inscription le 2 juin).

2° Il a été dit que l'enseignant d'allemand ne serait plus disponible, or M Leiterholt est présent jusqu'à fin septembre et que l'autre enseignant M Chevallier est toujours présent sur le territoire et payé 18H en tant que TZR alors qu'il ne donnera que 6H environ à HO TEN YOU? Pour quelle raison ne peut-il

pas donner des cours aux élèves? Quelle est l'économie de payer un enseignant à ne rien faire alors que des élèves ont besoin de cours d'allemand?

Vous conviendrez que cela est INADMISSIBLE

3° le cout des livres de terminale se monte à plus de 200 euros pour les familles alors que le plus souvent les enseignants ne les utilisent pas une fois en classe (voir livre de première achetés neufs et toujours aussi neufs!) Comment justifier ces choix?

4° Des élèves sur Cayenne ont souhaité postale pour le BTS froid clim de Monnerville, on leur a dit qu'il était supprimé, est-ce vrai? Cela aussi a été victime des « économies » pour le bien de tous? Les élèves sont obligé de postuler sur les Antilles. Quand va s'arrêter l'hémorragie au lycée Monnerville?

5° Les élèves souhaitant faire l'option LCA, peuvent le faire en seconde, en première ils doivent se greffer aux cours des secondes s'ils souhaitent continuer et c'est tout bonnement supprimé en classe de TERMINALE, année où cela compte pour le BAC... Toujours au nom de ces fameuses économies, est-ce normal? DOMMAGE pour les élèves GERMANISTES ET LATINISTES!!!! QUAND va-t-on arrête de niveler par le bas, les enseignements dans ce lycée?

6° On parle du peu d'élèves en allemand pour justifier les choix, or les chiffres donnés ne sont pas exacts et de tout façon ces élèves existent, on ne peut supprimer une langue comme cela en cours de route.

Vous dites qu'il y a peu d'élèves, mais comment expliquer que personne n'a soutenu la démarche du professeur quand il a voulu faire des cours en élémentaire? Comment expliquer que les cours d'allemand s'arrêtent alors qu'un projet de classe internationale anglais-allemand est en cours d'élaboration en élémentaire? Quelles perspectives pour ses enfants?

Comment expliquer qu'aucune publicité n'ait été faite sur les échanges avec les allemands de Berlin et le super voyage de 15 jours des élèves à Berlin? Comment expliquer que le syndicat SNES ait dû intervenir à deux jours du départ car les élèves n'avaient toujours pas les autorisations de faire le voyage et que le chef d'établissement n'a rien fait pour les aider?

N'est-ce pas une démarche de destruction volontaire et programmée de l'allemand à Kourou et plus largement en Guyane?

Bref, il y en a d'autres, mais j'en garde sous le coude pour l'année prochaine...

Membres présents :

1. Pascal DELESMONT, Président de séance, Proviseur
2. Cécile COUTAND, Proviseur adjoint
3. Valérie GIRARD, Agent comptable
4. Jérôme BROUSSE, DDFPT
5. Feth Ali DEMNATI, CPE
6. Richard WATTEBLED DE DUCLA, personnel enseignant
7. Vincent BOUGNOL, personnel enseignant
8. M-George PHEJAR, personnel enseignant
9. Anne SOBIECKI, personnel enseignant
10. Mireille JAUREGUI, personnel enseignant
11. Monica POMPPE DE FRANCISCI, personnel enseignant
12. Nadjima ARACI, personnel ATOSS
13. Livio POLONIE, personnel ATOS
14. Muriel ALY, représentant des parents élèves
15. Sandra GOLITIN, représentant des parents élèves
16. Luc VIGOUREUX, représentant des parents élèves
17. Hinatéa DUPUY, représentant des élèves

Un membre est arrivé à 17h12. Votants : 17

Approbation de l'ordre du jour

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Affaires administratives

- Approbation du PV du CA du 11 mars 2021

Modification : M. Vigoureux, représentant des parents, n'était pas présent. Cette modification a été portée au PV.

Le Président demande s'il y a d'autres observations à formuler

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Affaires financières

Le Président présente Mme GIRARD, qui succède à M. BATTISTA depuis 2 mois, comme agent comptable-gestionnaire.

- Contrats et conventions

Mme GIRARD présente l'unique convention

- Projet Voltaire

Il sera toutefois demandé à la coordonnatrice un bilan avant reconduction

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Affaires pédagogiques

- Projets de sorties et voyages 2021-2022

Le Président donne la parole à Mme Coutand, Proviseure adjointe qui donne certaines explications. Les projets de sorties présentés sont pour la rentrée prochaine (en majorité des projets reconduits). L'établissement finance l'intégralité des dépenses. Aucune charge pour les élèves et les parents.

Le projet « philosciences » ne nécessitant pas de financement sera proposés par les enseignants sous forme d'action pédagogique, à la rentrée 2021.

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

Déposées par les enseignants

Peut-on connaître le nombre d'élèves (s'il y en a) qui n'ont pas pu obtenir une affectation dans la filière technologique ou dans les spécialités correspondant à leur 1er vœu d'orientation validé par le Conseil de Classe ?

Réponse : les affectations en séries technologiques ne sont pas encore publiées ; cependant, lors de la commission préparatoire à l'affectation en 1^{ère} technologique qui s'est tenue au rectorat le 18 juin 2021, 9 élèves du Lycée Gaston Monnerville étaient en liste supplémentaire pour la 1^{ère} STMG, et 2 pour la 1^{ère} ST2S. Ces 11 élèves n'avaient formulé qu'un seul vœu, malgré les nombreuses

sollicitations pour en formuler plusieurs. Nous avons donc demandé à l'ensemble de ces élèves d'élargir leurs vœux pour la commission définitive.

Certains élèves ont l'aval du conseil de classe pour la 1^{ère} G et pour une 1^{ère} T ; des places peuvent donc se libérer pour fluidifier l'orientation.

Le SAIO confirme que tout est mis en œuvre pour proposer une place à chaque élève, à l'instar de ce qui s'est passé en ce début d'année scolaire 2020-2021.

En ce qui concerne les EDS en 1^{ère} Générale, il y a eu 123 changements par rapport aux vœux provisoires du 2^{ème} trimestre, ce qui modifie les effectifs de certains groupes. Il est donc demandé aux élèves ayant changé, de formuler un 4^{ème} vœu, comme le prévoient les textes.

Peut-on ventiler ce résultat selon les voies et filières (refus en STI2D, ST2S... spécialité A, B, C....) ?

Réponse : 1^{ère} STMG : 60 places, 60 pré affectés ; 1^{ère} ST2S : 60 places, 60 pré affectés ; 1^{ère} STI2D : 60 places, 40 pré affectés ; 1^{ère} STL : 16 places, 14 pré affectés.

EDS en 1^{ère} G : ouverture probable d'un 3^{ème} groupe en maths, en fonction des inscriptions définitives, SES et SVT sont complets, sauf à avoir 17 ou 18 élèves par groupe.

Ce nombre est-il en augmentation ou en diminution par rapport aux années précédentes ?

Réponse : *Aucune difficulté d'affectation à la rentrée 2018 comme à la rentrée 2019, 11 élèves demandant STMG à qui ont demandé d'élargir leurs vœux à la rentrée 2020.*

Idem pour les EDS en 1^{ère} G : chaque élève a obtenu ses vœux.

La difficulté cette année vient des 123 changements, qui ont modifié les prévisions faites en février/mars 2021.

Quels sont les procédures et les indicateurs mis en place pour assurer le suivi de cette problématique sur les années à venir ?

Réponse : *renforcer le travail sur l'orientation ; demander systématiquement aux élèves de formuler 4 vœux, y compris au 3^{ème} trimestre ; mutualiser les EDS avec le Lycée Elie Castor ; informer les élèves et les familles des places disponibles*

Indicateurs : vœux provisoires, avis du conseil de classe, vœux définitifs avec avis du conseil de classe, choix définitifs.

Déposées par l'Association des parents d'élèves « LGM, un avenir pour tous »

Les parents s'inquiètent de la liste des ouvrages de la classe 1^{ère} STL qui n'apparaît sur les listes fournies.

Réponse : *c'est fait ou c'est en cours.*

Pourquoi ne pas publier sur le site du lycée les pv de séances validées ?

Réponse : *ce sera fait.*

Avez-vous un retour sur la Programmation Neuro Linguiste ?

Réponse : *il sera demandé à Madame Richard de le fournir.*

Une formation de même nature, proposée aux enseignants, n'a recueilli que 4 participants sur les 12 initialement intéressés.

Envoyées à l'association des parents d'élèves par Madame Commode, parent d'élève, et reproduites telles qu'elles sont arrivées à l'établissement

Les parents de l'association « LGM : un avenir pour tous », élus au CA en tant que représentants des parents d'élèves ont fait parvenir ces questions au Président du CA qui les a acceptées de façon exceptionnelle.

Le Président précise que ces questions ont été reproduites telles qu'elles, avec les fautes d'orthographe, ce qui ne manque pas d'étonner, souligne t'il, de la part d'une enseignante.

Un représentant des parents précise que l'association « LGM, un avenir pour tous », a toujours défendus l'intérêt général, collectif, alors que ces questions ne procèdent que de l'intérêt particulier.

1° Il a été dit par l'administration que les parents des élèves germanistes avaient été informés, or ce n'est pas le cas, comment pouvez vous expliquer ce manque de concertation, communication auprès des familles intéressées? Mail envoyé pour les informer en date du 15 juin, après plusieurs courriers de leur part (ils l'ont su en ouvrant le dossier d'inscription le 2 juin).

Réponse : *le Proviseur a reçu les parents concernés mercredi 23 juin et s'en est expliqué. Il a reconnu une erreur dans la communication et s'en est excusé.*

2° Il a été dit que l'enseignant d'allemand ne serait plus disponible, or M Leiterholt est présent jusqu'à fin septembre et que l'autre enseignant M Chevallier est toujours présent sur le territoire et payé 18H en tant que TZR alors qu'il ne donnera que 6H environ à HO TEN YOU? Pour quelle raison ne peut-il pas donner des cours aux élèves? Quelle est l'économie de payer un enseignant à ne rien faire alors que des élèves ont besoin de cours d'allemand?

Vous conviendrez que cela est INADMISSIBLE

Réponse : *les réponses ont été apportées lors de la réunion nommée supra.*

Des échanges avec le rectorat sont en cours ; une réponse a été déjà apportée aux parents.

Le Président précise que cette réponse, à sa demande, a été lue par Madame Commode au cours de la réunion du 23 juin et que cette dernière la lui a transmise.

Le Président lit cette réponse dans son intégralité, en précisant que Madame Commode, à sa lecture le 23 juin 2021, en a omis certains passages, notamment « Il est évident que pour des questions de dynamique de classe nous ne pouvons maintenir 4 cours différents pour un total de 10 élèves. » et « Le conseil d'administration du Lycée après consultation du conseil pédagogique a fait le choix dans le cadre de l'autonomie des établissements et de sa dotation globale d'optimiser ses moyens au niveau pédagogique en privilégiant les enseignements de spécialité et les dédoublements de cours. »

Ces deux omissions ne manquent pas d'étonner l'assistance.

La réponse du rectorat à Madame Commode figure en annexe.

3° le cout des livres de terminale se monte à plus de 200 euros pour les familles alors que le plus souvent les enseignants ne les utilisent pas une fois en classe (voir livre de première achetés neufs et toujours aussi neufs!) Comment justifier ces choix?

Réponse : *le Président demande des explications aux représentants des personnels enseignants. Sans réelle réponse, des échanges s'enchaînent autour de l'utilisation des manuels scolaires et de leur fourniture, selon les collectivités territoriales.*

Le Président précise qu'il incite les enseignants à aller de plus en plus vers les supports numériques, signalant que toutes les salles de classe sont équipées en ce sens.

Il indique également que ce thème fera l'objet d'une réflexion en conseil pédagogique.

4° Des élèves sur Cayenne ont souhaité postale pour le BTS froid clim de Monnerville, on leur a dit qu'il était supprimé, est-ce vrai? Cela aussi a été victime des « économies » pour le bien de tous? Les élèves sont obligé de postuler sur les Antilles. Quand va s'arrêter l'hémorragie au lycée Monnerville?

Réponse : *ce BTS n'a jamais existé au Lycée Gaston Monnerville.*

Le Président s'étonne de cette question, qui s'apparente à un argument fallacieux de nature à induire en erreur les lecteurs ou auditeurs. Il précise également que ce type de fausse information peut entacher de discrédit l'ensemble des allégations soulevées par Madame Commode.

5° Les élèves souhaitant faire l'option LCA, peuvent le faire en seconde, en première ils doivent se greffer aux cours des secondes s'ils souhaitent continuer et c'est tout bonnement supprimé en classe de TERMINALE, année où cela compte pour le BAC... Toujours au nom de ces fameuses économies, est-ce normal? DOMMAGE pour les élèves GERMANISTES ET LATINISTES!!!! QUAND va-t-on arrête de niveler par le bas, les enseignements dans ce lycée?

Réponse : *la question a déjà été posée au précédent CA (11 mars 2021).*

La réponse qui a alors été faite est la suivante :

« Les trois heures de l'option LCA ont bien été demandées au rectorat et sont budgétées à la DHG, comme chacun a pu le constater sur les documents préparatoires envoyés. L'option LCA regroupera l'an prochain les élèves de 2^{nde} GT et de 1^{ère} qui veulent la poursuivre.

Sur 45 élèves de 3^{ème} des CLG du bassin de Kourou en 2019-2020, 16 se sont inscrits à l'option LCA à l'entrée en 2^{nde} GT. Seuls 7 subsistent actuellement, partagés entre le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

L'option LCA sera mise en place en fonction du nombre d'inscrits et compte tenu de l'érosion, constatée également à Just Hyasine. »

Le Président rappelle que l'option « Latin » n'existait pas avant son arrivée. Elle a été mise en place dans le cadre de la réforme du Lycée, sans réel succès d'ailleurs.

Au 2^{ème} trimestre, une élève de 2^{nde} GT souhaitait poursuivre l'option LCA en 1^{ère}.

Selon les préconisations académiques, cet enseignement ouvrira en 2^{nde} à partir de 10 élèves inscrits.

6° On parle du peu d'élèves en allemand pour justifier les choix, or les chiffres donnés ne sont pas exacts et de tout façon ces élèves existent, on ne peut supprimer une langue comme cela en cours de route.

Vous dites qu'il y a peu d'élèves, mais comment expliquer que personne n'a soutenu la démarche du professeur quand il a voulu faire des cours en élémentaire? Comment expliquer que les cours d'allemand s'arrêtent alors qu'un projet de classe internationale anglais-allemand est en cours d'élaboration en élémentaire? Quelles perspectives pour ses enfants?

Comment expliquer qu'aucune publicité n'ait été faite sur les échanges avec les allemands de Berlin et le super voyage de 15 jours des élèves à Berlin? Comment expliquer que le syndicat SNES ait dû intervenir à deux jours du départ car les élèves n'avaient toujours pas les autorisations de faire le voyage et que le chef d'établissement n'a rien fait pour les aider?

N'est-ce pas une démarche de destruction volontaire et programmée de l'allemand à Kourou et plus largement en Guyane?

Réponse : *Le Président confirme que les chiffres qui ont été donnés sont bel et bien exacts et vérifiables.*

Le Président confirme qu'il a soutenu Monsieur Leiterholt dans sa demande auprès du rectorat pour intervenir en primaire mais qu'il n'est pas décisionnaire en la matière.

Il dit ne pas être informé du projet de classe internationale anglais-allemand en élémentaire. Il précise qu'il y a confusion en terme de niveaux de responsabilité et qu'il ne lui incombe pas de se substituer au rectorat.

Le Président rappelle que le voyage à Berlin a été présenté en CA et soumis à adoption. Il rappelle également que la liste des projets, sorties, voyages, présentée en CA, figure aux PV et qu'ils sont publics.

Il précise également que la Direction de l'établissement demande à chaque porteur de projet de valoriser ce dernier une fois réalisé, par tout moyen média : site du Lycée, exposition au CDI, diaporama, presse ou autre.

Le Chef d'établissement soutient systématiquement les porteurs de projets dans leurs différentes démarches, mais ne peut pas se substituer au rectorat ou la préfecture en ce qui concerne les diverses autorisations de déplacement.

Bref, il y en a d'autres, mais j'en garde sous le coude pour l'année prochaine...

Réponse : *Le Président souhaite bonne chance aux membres du CA pour l'an prochain.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h33.

Le Président,
Pascal DELESMONT



Le secrétaire de séance,
Luc VIGOUREUX

